

MAIRIE
DE
KERMOROC'H



Reçu à la Préfecture
des Côtes d'Armor, le

16 DEC. 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE KERMOROC'H EN DATE DU 03
décembre 2015.

L'An Deux Mil Quinze, le trois décembre à dix-huit
heures et trente minutes, le Conseil Municipal de
KERMOROC'H, Légalement convoqué, s'est réuni au lieu
habituel de ses séances sous la Présidence de Marie
Yannick PRIGENT, Maire.

PRESENTS :

Marie Yannick PRIGENT, Jean François LE FICHANT, Cécile RICHARD, Joël HUITOREL,
Sonia LE MEVEL, Emile MONFORT, Yann BOURGES, Hervé LE BRIS, Martine HEDOU.

EXCUSE :

Patrick TREMEL donne procuration à Marie Yannick PRIGENT

ABSENT :

Gwenaëlle LE COAT

SECRETAIRE :

Cécile RICHARD

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL

Le Maire propose de valider le projet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposant la fusion des pays de Bégard, de Belle Isle en Terre, des Communautés de Communes de Bourbriac, de Paimpol/Goëlo, de Guingamp Communauté et de Pontrioux Communauté, à même de :

- renforcer le pôle structurant autour de la ville de Guingamp,
- développer une dynamique économique
- mener des projets ambitieux.

Après délibération, il semble important aux élus que le périmètre proposé s'élargisse au regard de la volonté exprimée des communes limitrophes et il en serait de même pour les communes qui voudraient se retirer de ce projet.

Ce projet est soumis au vote :

Pour : 7	Contre : 2	Abstention : 1
----------	------------	----------------

Le Conseil Municipal approuve le projet du Schéma Départemental.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Marie Yannick PRIGENT



Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-préfecture de GUINGAMP le 09 décembre 2015, et de la publication le 09

décembre 2015

